

Projet d'établissement La Gerlotte

2018

ma
C'est ~~la~~ vie !

Le projet d'établissement de la Gerlotte 2018-2023 fait suite au précédent projet d'établissement rédigé en 2013. Pour sa réécriture, la Gerlotte a fait le choix de le démarrer par une feuille blanche, ou quasi blanche. Pour ce faire, les réflexions ont été amenées par le biais de différents thèmes qui regroupaient : l'évaluation de la qualité des services, la qualité de vie au travail, l'essor du numérique, les orientations politiques type Projet Régional de Santé, rapport Piveteau, transition inclusive... Une méthode coopérative a été employée afin que chacun des participants s'approprié le projet et qu'il y contribue à sa manière. Une démarche qui s'est étalée sur 6 mois et qui a permis à l'ensemble des participants de s'exprimer.

Vocation et mission de l'établissement

La Gerlotte, Maison d'Accueil Spécialisée gérée par le GAPAS, est un établissement d'accueil et d'hébergement proposant une réponse adaptée à des adultes polyhandicapés. L'établissement a été agréé pour 42 places par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France.

L'établissement honore sa mission principale qui est de mettre tout en œuvre au sein de ses services pour promouvoir l'autonomie des personnes accompagnées, l'expression de leur citoyenneté au travers d'un cadre de vie temporaire ou durable adapté à leurs besoins et leur permettant de se situer en tant qu'adultes exerçant des choix.

Le contexte architectural de la Gerlotte, le recours aux technologies nouvelles et les activités qui y sont développées permettent de favoriser l'accès des personnes accompagnées à une certaine autonomie et de diminuer le risque de solitude, de régression quelques soient les handicaps et leurs évolutions.

Inscription dans l'environnement

La Gerlotte est implantée dans la commune de Marcq-en-Baroeul, au cœur de la métropole lilloise, dans le département du Nord.

Cette proximité avec la ville permet aux personnes accompagnées de bénéficier des services mis à disposition tel que transports en commun, cinémas, commerces, restaurants et autres. Ainsi, l'environnement de la Gerlotte participe à développer l'inclusion des personnes dans la vie de la cité.

L'établissement, bien que proche de toutes commodités, a la chance d'être situé en plein cœur d'un cadre verdoyant permettant aux personnes d'avoir le choix entre le calme qui règne autour de l'établissement et les animations de la ville à quelques minutes.

La Gerlotte cherche à développer davantage la citoyenneté des personnes accompagnées afin de leur accorder une place à part entière dans la vie de la commune, comme tout citoyen. La citoyenneté se fera par le biais de l'ouverture sur l'extérieur mais également en contractant des partenariats.



Cadre réglementaire

Loi du 2 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Décret du 20 mars 2009 relatif aux obligations des MAS et FAM

24 juin 2014 publication du rapport Piveteau

Décret du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des ESMS

Dates clés

2005 - Naissance du projet à l'initiative de La vie, autrement...

2010 - Ouverture de la Gerlotte

2007 - Création du GAPAS

2014 – La vie, autrement... transfère la gestion des établissements au GAPAS

Valeurs du GAPAS

La dignité de tout être humain

L'utopie nécessaire

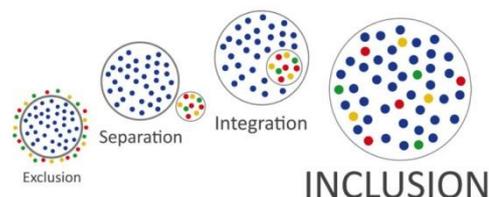
Le rôle fondamental de la vie associative

Le GAPAS : entreprise citoyenne d'action sociale

L'identité de l'établissement

Une institution inclusive

La Gerlotte se fixe pour objectif de développer l'inclusion des personnes accompagnées. Le but est de permettre aux personnes de participer à la vie en société quel que soient leurs capacités. Bien consciente de l'évolution de la population accueillie en maison d'accueil spécialisée, et de la population en situation de handicap en général, la Gerlotte souhaite participer à faire de la société une société inclusive.



Pour ce faire, la Gerlotte met tout en œuvre pour permettre aux personnes accompagnées de développer leur citoyenneté en commençant dans un premier temps par l'ouverture sur l'extérieur grâce aux partenariats, aux séjours de vacances, puis par la suite par le développement d'habitat inclusif répondant à bon nombre de personnes accompagnées.



L'autodétermination

L'autodétermination se définit comme des habiletés et aptitudes chez une personne lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix, non influencés par des agents indus.

La Gerlotte fait de cette notion un élément central de son évolution avec l'ambition d'accompagner toutes les personnes à s'autodéterminer.

Coopération et autodétermination

Pour le GAPAS, le management coopératif se définit comme un mode d'organisation qui s'appuie sur l'intelligence collective. Il favorise la reconnaissance des compétences et potentiels de tous les professionnels et bénévoles. La Gerlotte met en œuvre la coopération par le biais de différentes méthodes, telle que celle utilisée pour la rédaction de ce projet. Les professionnels sont amenés à être plus autonomes dans leurs actions et dans leurs prises de décision.



Le service rendu

Le projet personnalisé

Le projet personnalisé est l'un des outils indispensables à la mise en œuvre de l'autodétermination des personnes accompagnées. En effet, il permet d'identifier un projet de vie personnel pour la personne à partir de ses désirs, ambitions, souhaits, compétences et son histoire de vie.

« **Le projet personnalisé c'est ce qui anime notre travail.** », Moniteur éducateur

L'accompagnement éducatif au quotidien

L'objectif de la Gerlotte est de respecter, autant que possible, le rythme de vie de la personne accompagnée et non pas le rythme de vie communément vécu en institution. Ainsi, dans un projet où nous souhaitons développer davantage l'autodétermination de la personne et la replacer au centre de sa vie et de ses choix, nous mettrons tous les moyens en œuvre pour y parvenir.

L'ouverture sur l'extérieur, les activités et loisirs

Dans la continuité des objectifs cités précédemment, l'ouverture sur l'extérieur est favorisée à la Gerlotte notamment dans un objectif d'expression de la citoyenneté. Ainsi, nous organisons de nombreuses sorties sur l'extérieur par la participation à des concerts, festivals et événements au sein de la métropole.



Le bien-être physique et psychique visé

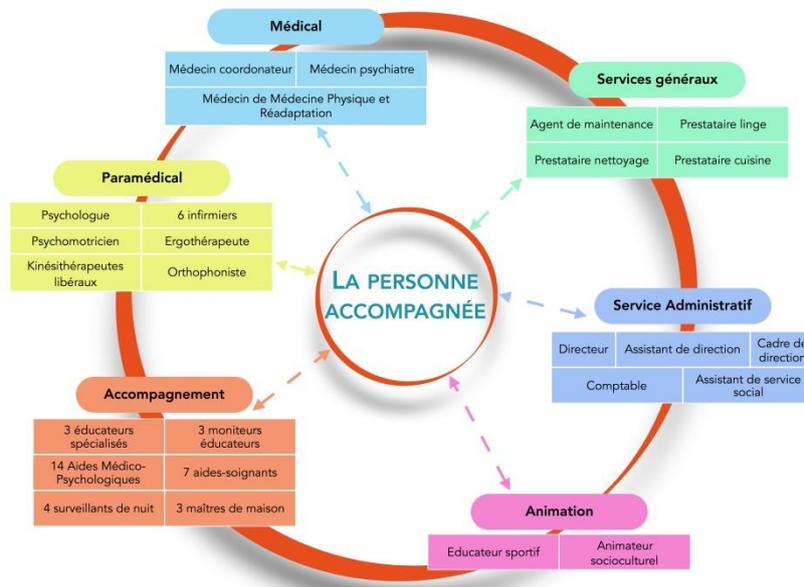
Nous considérons que le bien-être physique et psychique est un élément indispensable, un levier permettant à la personne de s'épanouir dans sa vie.

Pour cela nous avons de nombreux moyens médicaux et paramédicaux à disposition :

- Médecins spécialistes
- La kinésithérapie
- Balnéothérapie
- Orthophonie
- Ergothérapie
- Psychomotricité
- Accompagnement psychologique
- Espace « bien être »
- Salle snoezelen
- Salle de stimulation sensoriel « La Sensoplace »



L'équipe pluridisciplinaire



Perspectives d'évolution

- Inclusion, citoyenneté et ouverture sur l'extérieur
- Loisirs et activités
- Autodétermination
- Bien-être et soins
- Prise en charge de la douleur
- Outils de communication Numériques et nouvelles technologies
- Domotique
- Vie affective et sexuelle

F I C H E S A C T I O N

- Accompagner l'évolution du public
- Hygiène et sécurité
- Aménagements intérieurs et extérieurs
- Développement de partenariats
- Développement durable
- Autres formes d'accompagnement
- Ressources humaines
- Coopération
- Collaboration avec les familles

Evolution prévisible des missions de l'établissement

Développement de nouveaux modes d'accompagnement

Le secteur du médico-social et notamment du handicap est en pleine révolution. En effet, les récentes orientations politiques tels que la Réponse Accompagnée Pour Tous et l'inclusion des personnes en situation de handicap, nous amène à repenser de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

En effet, à la Gerlotte nous constatons l'évolution des personnes que nous accompagnons. Nous sommes aujourd'hui face à des personnes de plus en plus autodéterminées, avec des souhaits clairs et précis notamment pour les personnes autonomes ne se retrouvant plus au sein d'un collectif.

Pour ces personnes, nous devons donc repenser un mode d'accompagnement plutôt tourné vers les habitats partagés ou les maisons d'accueil spécialisées externalisées.

Développement du numérique

En un peu moins de 10 ans, le numérique est apparu comme une révolution. En effet, il a révolutionné l'accès à l'information et a transformé considérablement notre quotidien. C'est donc en toute légitimité que nous pouvons nous poser la question de ce que le numérique nous réserve pour l'horizon 2018-2028.

Les avancées seront très certainement encore plus nombreuses et toujours plus impressionnantes. Nous envisageons donc de prendre le train en marche afin de nous assurer d'être à la pointe des nouveautés pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Parallèlement, la robotisation et l'émergence de l'intelligence artificielle nous offrent de belles perspectives d'avenir pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Afin de nous préparer au mieux à toutes ces évolutions, nous nous entourerons de partenaires experts dans le domaine, tel qu'Apple ou encore des écoles Polytech.

Stratégie sur 5 ans

